

## Structure en catégories et collèges de vote de l'Assemblée Générale

Synthèse des réflexions lors des réunions de travail à partir du 12 décembre 2023 jusqu'à la réunion avec les futurs sociétaires du 16 avril 2024

Valeur de la part :	10€
---------------------	-----

	Catégories	Définitions excluantes	Exemple	Collèges	Poids	Nombre de sociétaires espérés	Nombre minimum de parts	Administrateurs maxi
Producteurs	Salariés	Liés à la SCIC par un contrat de travail, une convention de stage ou de volontariat	Chef de cuisine	Salariés	20%	5	5	3
	Cuisine solidaire	Lié à la SCIC par le soutien financier pour les actions sociales	Le Bouillon de Noailles	Cuisine Solidaire	40%	1	500	1 (mandaté)
Bénéficiaires	Usagers	Toute personne fréquentant le lieu	Clients Bénéficiaires Bénévoles Voisins Anciens salariés	Usagers et partenaires	20%	10	1	3
Autres associés	Partenaires	Des personnes morales du champ de l'ESS	Membre du collectif EPICES			2	5	
	Prescripteurs	Personnes morales pour les tarifs sociaux	Membres du collectif Noailles Solidaire CCAS			4	5	
	Institutions	Collectivités locales ayant compétence sur un des champs d'action de la Cuisine	Ville / Social Métropole / Social Département / Emploi Région / Economie	Institutions	20%	2	500	2

## Répartition des prises de décisions

Synthèse des réflexions lors des réunions de travail à partir du 12 décembre 2023 jusqu'à la réunion avec les futurs sociétaires du 16 avril 2024

<b>Décisions</b>		Gouvernance		Organisation
		Majorité	Instance	
Courantes	Salaires, embauches, achats hors investissement, développement de l'activité, garantie de la rentabilité			Direction
Intermédiaires	Détermine la grille des salaires, Embauche le directeur, Etablit avec le Directeur sa feuille de route, Accompagne les évolutions de la structure opérationnelle, agrément des sociétaires, changement de collège pour les sociétaires	50%	CA	
Légales	Approbation des comptes et des affectations des excédents, fixe les orientations d'activités, élection et révocation des administrateurs, approbation des conventions réglementés, désignation des commissaires aux comptes	50%	AGO	
Stratégiques	Modification de statuts, Modification des collègues, investissements majeurs, Modifications d'organisation et de fonctionnement majeurs, Radiation des sociétaires ayant causé un préjudice	66%	AGE	